



Parc  
naturel  
régional  
de la Forêt d'Orient

# 1 SENTIER DES SALAMANDRES

## INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Parking de la forêt du Temple



DISTANCE : 2,8 KM



DURÉE : 1H



CHEMINS NON-REJETUS : 97,2%

## BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

## BALISAGE



SUIVRE LA SALAMANDRE

Ce sentier d'interprétation a été aménagé par l'Office National des Forêts et le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n°2217657





### LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Table de pique-nique

### ITINÉRAIRE

**D/A** - Face au panneau de départ de randonnée, traverser le parking sur la gauche puis s'engager sur le chemin herbacé. Poursuivre au Nord-Est, traverser le chemin blanc, trouver rapidement la balise n°1, puis les suivantes. Continuer dans la même direction, traverser le Ru de la Fontaine aux Oiseaux.

**1** - En arrivant sur l'aire de pique-nique, tourner à gauche, vers le Nord. Le sentier oblique ensuite vers la droite. Après la balise 8, obliquer franchement à droite, direction Sud..

**2** - Traverser la route forestière et suivre un chemin au Sud-Est à gauche. Après une cinquantaine de mètres, tourner à droite (Sud-Ouest). Traverser une autre route forestière et continuer au Sud-Ouest dans la forêt. Traverser de nouveau le Ru de la Fontaine aux Oiseaux.

**3** - Au croisement en T, aller à droite. Prendre le 1<sup>er</sup> chemin sur la gauche. Le trajet devient sinueux, suivant parfois des portions de sentiers qui délimitent les parcelles. À l'intersection avec la Route Forestière du Temple, prendre à gauche pour revenir sur l'aire de stationnement.

## 2 SENTIER DU LAPIN BLANC

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Mairie de Mesnil-Saint-Père



DISTANCE : 3,35 KM



DURÉE : 1H



CHEMINS NON-REVETUS : 72,6%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE

SUIVRE LE LAPIN BLANC

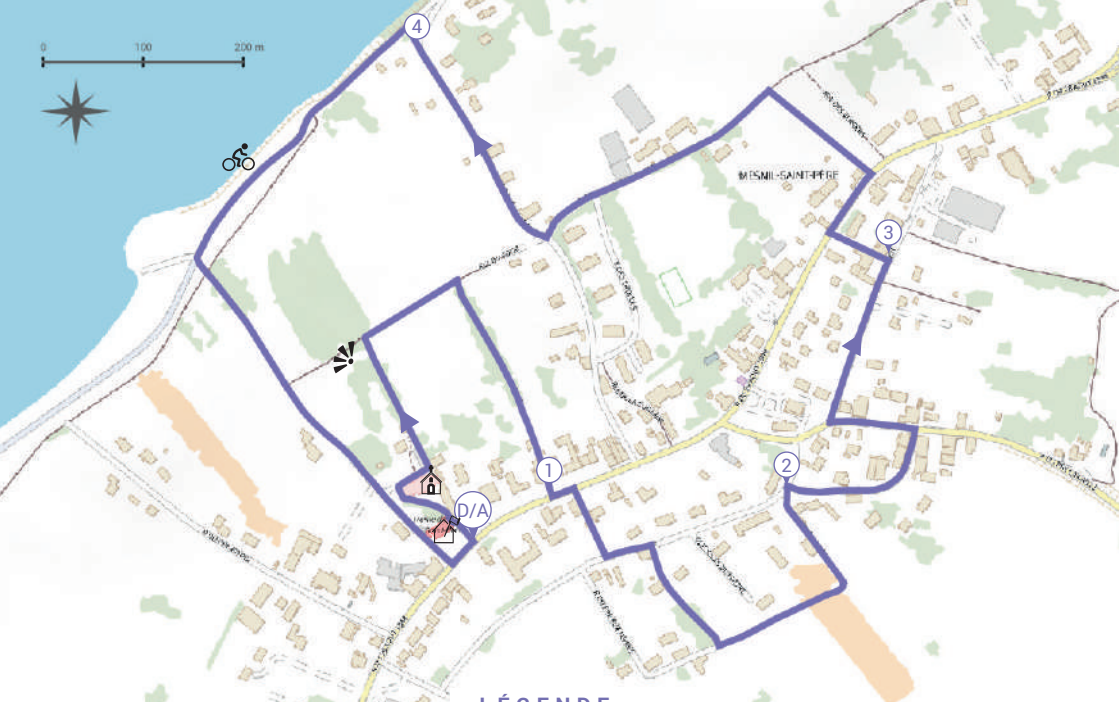
Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Mesnil-Saint-Père.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n°2217780





### LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Mairie



Eglise



Voie verte

### ITINÉRAIRE

**D/A** - Face à la mairie, emprunter le chemin à droite de la bâtisse et se diriger vers le porche de l'église. Une fois le porche de l'église traversé, tourner à droite et s'engager sur le chemin herbacé. Arrivé au bout de ce chemin, en profiter pour découvrir le verger pédagogique de Mesnil-Saint-Père sur la gauche puis revenir au croisement. Filer tout droit puis, à une centaine de mètres, tourner à droite pour remonter la Voie du Rang (chemin face au panneau pédagogique sur la faune du bocage).

**1** - Arrivé au bout de la ruelle, tourner sur la gauche puis prendre le petit chemin (Ruelle des Oies) à gauche de la bâtisse blanche à pans de bois. Au bout, réitérer la même opération que précédemment en tournant à gauche puis à droite sur le chemin herbacé (Ruelle des Vignes).

**2** - Au croisement, tourner sur la droite, Place du Lavoir, puis après avoir passé la petite mare, tourner à gauche. S'engager ensuite à droite, Rue Yvonne Martinot.

**3** - Au niveau de la grange à pans de bois jaunâtre, prendre le petit chemin herbacé sur la gauche puis, au bout, tourner à droite. Remonter la rue sur 80 m environ, et bifurquer à gauche sur le chemin herbacé face à la grange en brique. Au prochain croisement, s'engager à gauche dans la Rue du Champ d'Honneur puis au bout, tourner à droite direction le lac.

**4** - Une fois sur les berges du lac, prendre à gauche en épingle et longer le lac sur environ 350 m. Face au panneau pédagogique sur Mesnil-Saint-Père en 1963, prendre le chemin herbacé derrière, longer le verger pédagogique puis regagner la mairie (D/A).



## 3 PROMENADE À LUSIGNY-SUR-BARSE

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Eglise de Lusigny-sur-Barse



DISTANCE : 2,9 KM



DURÉE : 0H50



CHEMINS NON-REJETUS : 71,5%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE

SUIVRE LE DESSIN DE LA FAMILLE

Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Lusigny-sur-Barse.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n°2213549





## ITINÉRAIRE

**D/A** - Devant la porte de l'église, s'engager dans la ruelle côté façade Ouest de l'édifice, et en profiter pour découvrir la maison Emile Simmonet. Faire le tour de l'église, traverser la place, puis s'engager dans la Rue Georges Clémenceau en direction de la mairie.

**1** - Au niveau de la boulangerie, traverser le parking et le square où se trouve une stèle napoléonienne et continuer jusqu'à la « la Grange », grande bâtisse à pans de bois. Emprunter ensuite la Rue Louis Genevois.

**2** - Au croisement, tourner à gauche pour remonter la Rue Raymond Poincaré en direction de la place de l'église. Face à la mairie, au niveau du monument aux morts, tourner à droite sur la Rue du Four en direction du canal et de la sculpture Rinke. En profiter pour admirer cette oeuvre, traverser le pont puis s'engager à gauche le long du canal.

**3** - Traverser le pont pour regagner l'autre côté du canal, aller au bout du chemin, puis tourner sur la gauche, Rue du Maréchal Foch pour retourner au point de départ (**D/A**).

## 4 SENTIER DU BALCON DU PARC

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Eglise Saint-Gengoult de Sacey



DISTANCE : 3,4 KM



DURÉE : 1 H



CHEMINS NON-REJETUS : 78,4%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE



BONNE  
DIRECTION



MAUVAISE  
DIRECTION



TOURNER À  
DROITE



TOURNER À  
GAUCHE

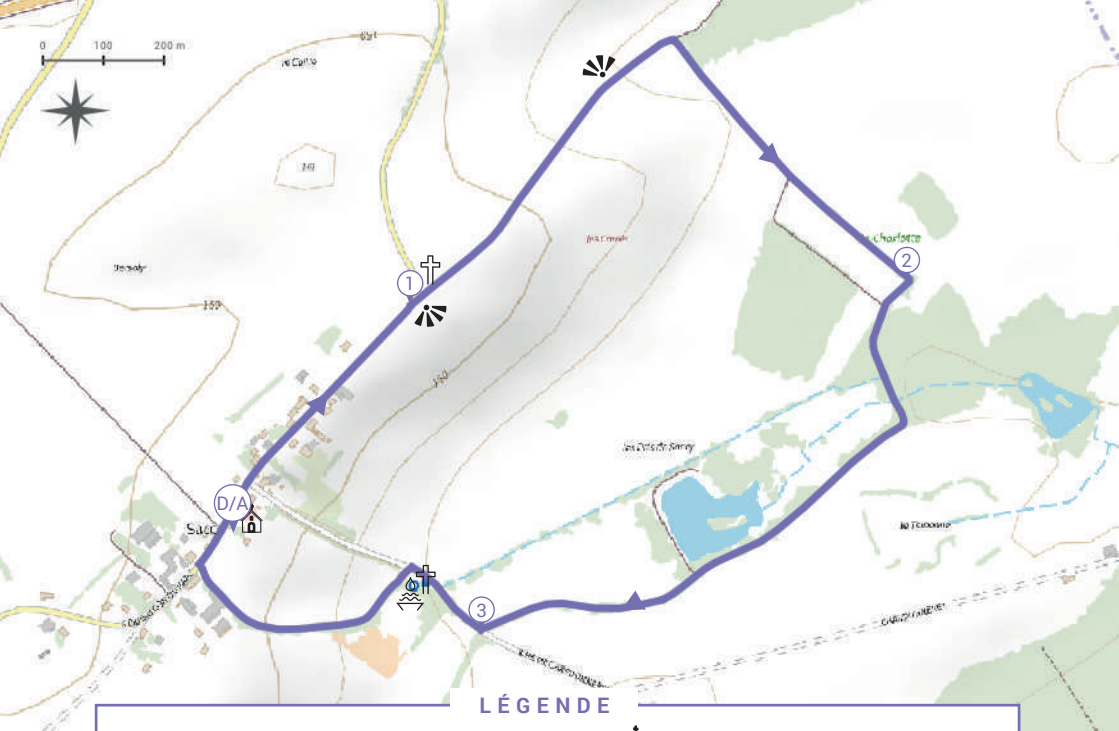
Les circuits du Parc sont balisés par l'association des Randonneurs du Briennois, partenaire du PNR de la Forêt d'Orient.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n°2211737

L'utilisation de ces itinéraires se fait sous la propre responsabilité des promeneurs et randonneurs



### LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Eglise



Croix - Calvaire(s)



Lavoir - Fontaine - Abreuvoir

## ITINÉRAIRE

**D/A** - Dos à l'église de Sacey, partir vers la droite sur la D86 puis continuer tout droit à la hauteur du Chemin du Chardonnet.

**1** - Au calvaire de la Croix Saint-Martin, prendre, en face, le chemin qui rentre dans les champs. En bas, tourner à droite pour continuer à descendre entre bois et champs ouverts.

**2** - Au coude, appuyer à droite et traverser la petite forêt gérée par l'ONF. À la sortie du bois, le paysage change avec ses haies bocagères, ses beaux chênes dans des herbages et ses sources. Passer devant un étang de pêche.

**3** - À la fin du chemin, prendre la petite route à droite qui passe devant la Fontaine Saint-Gengoult, son calvaire et son lavoir. Obliquer à gauche au chemin creux qui remonte à la rue principale où se trouve à droite l'église (**D/A**).

## 5 SENTIER DES BREBIS À BRIENNE-LA-VIEILLE

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Parking de l'Ecomusée de la Forêt  
d'Orient à Brienne-la-Vieille



DISTANCE : 4 KM



DURÉE : 1H15



CHEMINS NON-REJETUS : 84,3%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE

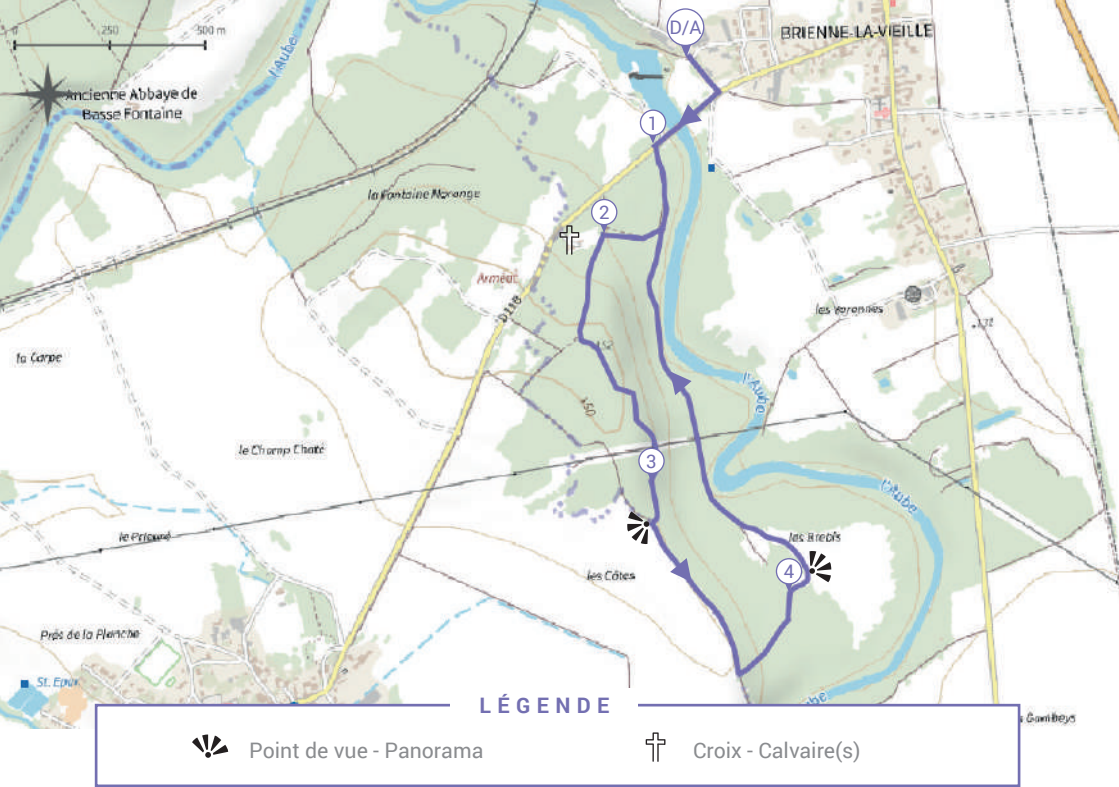
SUIVRE LA BREBIS

Ce sentier a été aménagé par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et la commune de Brienne-la-Vieille.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet :  
[www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)





## ITINÉRAIRE

**D/A** - Depuis le parking de l'Ecomusée, partir en direction de la route d'accès, tourner à droite en direction de l'Aube et franchir le pont.

**1** - Après le pont, prendre le premier chemin à gauche, c'est le début du sentier d'interprétation. À la première intersection (commune avec le retour), monter au premier chemin à droite en suivant la brebis. Au bout de ce chemin, appuyer à gauche pour continuer à monter.

**2** - En haut, tourner à gauche pour traverser la forêt.

**3** - À la sortie de la forêt, appuyer à gauche et apprécier la vue sur le Lac Amance. Au bout de 400 m, tourner à gauche pour reprendre la forêt.

**4** - Entrer dans la prairie, puis à la sortie, reprendre un chemin tout droit jusqu'à la route d'accès de l'aller.

**1** - Reprendre, en sens inverse, le parcours de l'aller jusqu'au parking de l'Ecomusée (**D/A**).



## 6 SENTIER DE DÉCOUVERTE DE DOSCHES

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Place du village de Dosches



DISTANCE : 4,2 KM



DURÉE : 1 H20



CHEMINS NON-REJETUS : 57,6%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE

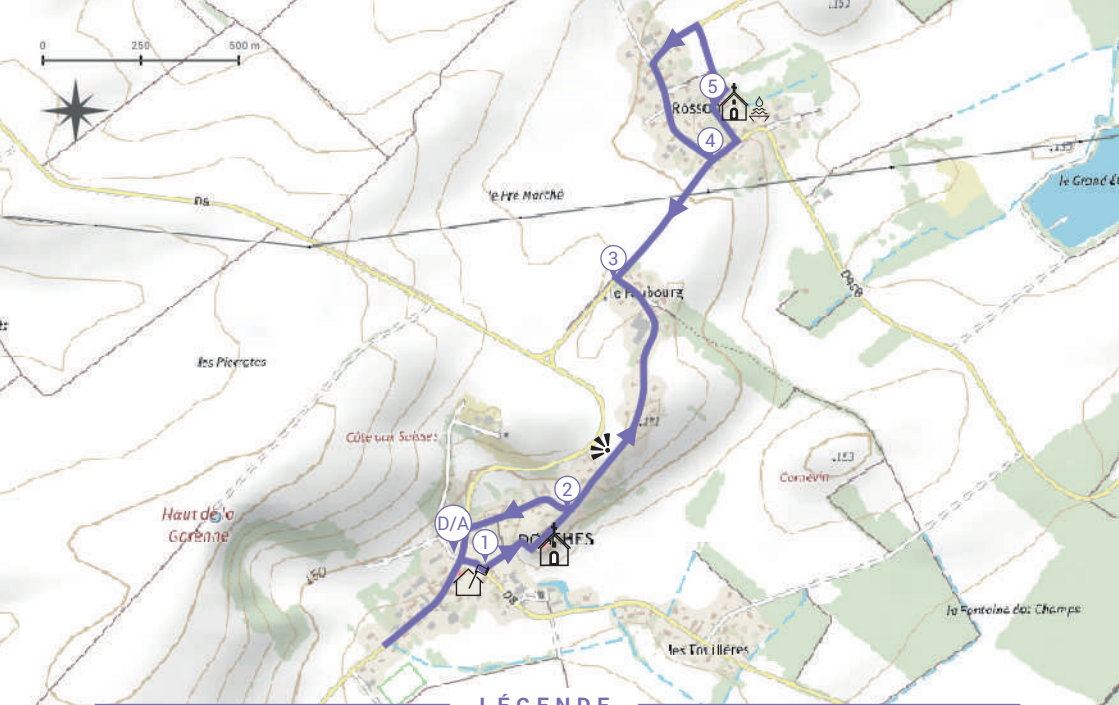
SUIVRE LE MOUTON

Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Dosches.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)





### LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Mairie



Eglise



Lavoir - Fontaine - Abreuvoir

### ITINÉRAIRE

**D/A** - Dos à la grange, tourner à droite sur la Rue Grand Cernay, et avancer sur 150 m jusqu'au 2ème panneau d'interprétation du sentier. À la « Maison d'André », faire demi-tour, se diriger vers la mairie, puis au niveau du monument aux morts, tourner à droite.

**1** - Au niveau du balisage « mouton », dos au monument aux morts, remonter la rue sur une vingtaine de mètres puis tourner à gauche sur le chemin herbeux. Au bout du chemin et de la montée, traverser le cimetière et en profiter pour découvrir l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

**2** - Ignorer la rue de gauche et poursuivre tout droit vers le lieu-dit « le Faubourg ».

**3** - Au niveau d'un abri en bois et du panneau de sortie de Dosches, s'engager à droite sur la Route du Balcon du Parc en direction de Rosson.

**4** - À l'entrée de Rosson, prenez la Rue des Templiers sur la droite. Puis à environ 80 m, tournez à gauche sur le chemin herbeux.

**5** - Tourner à droite en direction du lavoir, puis s'engager sur le chemin à gauche jusqu'à la Route du Balcon du Parc. À l'intersection, tourner à gauche et s'engager sur la Rue l'Orme.

**4** - De retour à l'entrée de Rosson, revenir sur ses pas à Dosches.

**2** - Au croisement avant le cimetière et l'église, tourner à droite, suivre la Rue des Buchettes puis virer à gauche jusqu'à la place du village (**D/A**).

## 7 SENTIER DE L'OBSERVATOIRE DE VALOIS

### INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :  
Maison du Parc



DISTANCE : 5 KM ALLER-RETOUR



DURÉE : 1H15



CHEMINS NON-REJETUS : 98%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE



BONNE  
DIRECTION



MAUVAISE  
DIRECTION



TOURNER À  
DROITE



TOURNER À  
GAUCHE

Les circuits du Parc sont balisés par l'association des Randonneurs du Briennois, partenaire du PNR de la Forêt d'Orient.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n°218417



## LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Table de pique-nique



Voie verte

## ITINÉRAIRE

D/A - Au départ du parking de la Maison du Parc, passer devant l'entrée de la bâtisse en direction du carrefour. Traverser la Route Départementale.

1 - Franchir la barrière de l'ONF (le chemin est interdit aux véhicules à moteur sauf pour les exploitants forestiers) et prendre la Ligne des Comtes de Champagne tout droit pendant 1 km.

2 - Virer vers la gauche pour continuer sur le chemin blanc tout droit sur 1,5 km.

3 - Au bout de la ligne droite, prendre le chemin de terre qui permet d'accéder à l'Observatoire de Valois avec point de vue sur la Réserve Naturelle Nationale

Après avoir observé le lac et ses habitants à plumes, reprendre le même chemin qu'à l'aller pour rejoindre la Maison du Parc.



## 8 SENTIER DU CROÎT

### INFORMATIONS PRATIQUES



**DÉPART :**  
Mairie de Val d'Auzon à Villehardouin



**DISTANCE :** 5,41 KM  
Extension balisée : 6 KM



**DURÉE :** 1H30  
Extension balisée : 1H40



**CHEMINS NON-REJETUS :** 82,4%

### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### BALISAGE



BONNE  
DIRECTION



MAUVAISE  
DIRECTION



TOURNER À  
DROITE



TOURNER À  
GAUCHE

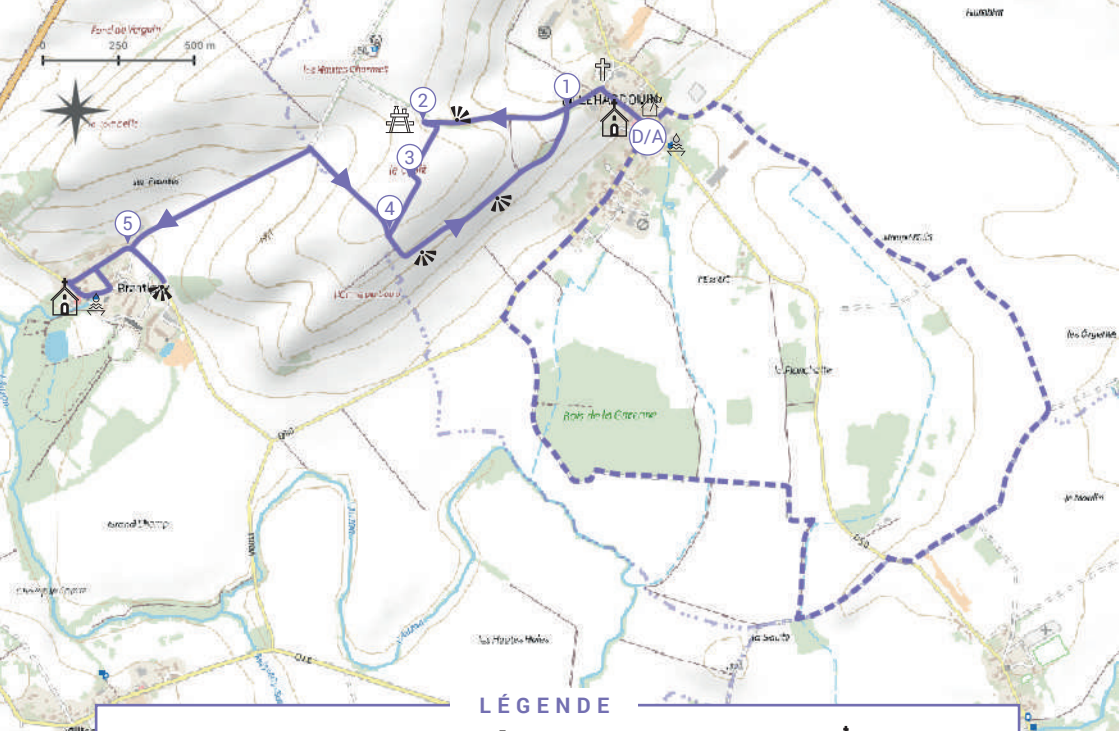
Les circuits du Parc sont balisés par l'association des Randonneurs du Briennois, partenaire du PNR de la Forêt d'Orient.



Consulter la randonnée sur visorando  
ou sur notre site internet : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

Randonnée n° 2206317

L'utilisation de ces itinéraires se fait sous la propre responsabilité des promeneurs et randonneurs



## LÉGENDE



Point de vue - Panorama



Table de pique-nique



Eglise



Lavoir - Fontaine - Abreuvoir



Croix - Calvaire(s)



Mairie

## ITINÉRAIRE

**D/A** - Monter la Rue Gaullière vers l'église. Après le gîte de la Ferme du Croît, monter par le chemin à gauche.

**1** - À la carrière, continuer à droite.

**2** - En haut, au niveau du panneau décrivant les paysages de Champagne, tourner à gauche pour prendre le chemin en herbe fermé aux véhicules avec une barrière. À 250 m, atteindre le Croît au sommet de la colline.

**3** - Profiter du panorama. Le banc et la table d'orientation incitent à rester un peu pour contempler les paysages variés de la Champagne. Continuer le chemin.

**4** - À l'intersection, descendre à droite. À mi-pente, appuyer à gauche pour continuer à descendre en direction du hameau de Brantigny parfaitement visible.

**5** - À Brantigny, faire un petit aller-retour à gauche pour aller admirer le château au milieu des pommiers, puis revenir vers le village pour emprunter la petite Rue du Lavoir qui emmène au lavoir et à l'église. Après avoir profité de la visite du village, revenir jusqu'à l'intersection qui monte au Croît.

**4** - Continuer tout droit. Après le coude à gauche, le chemin en herbe offre un panorama différent sur le village de Villehardouin.

**1** - Retrouver l'itinéraire pris au départ à la carrière et continuer à descendre à droite et retrouver la mairie de Villehardouin (D/A).